# Protocole de certification



BNQ 3624-908/2016

Tuyaux et raccords en poly(chlorure de vinyle) [PVC] pour les conduites d'eau potable, d'égout et de drainage — Protocole de certification







# BNQ 3624-908/2016

Tuyaux et raccords en poly(chlorure de vinyle) [PVC] pour les conduites d'eau potable, d'égout et de drainage — Protocole de certification

Poly(Vinyl Chloride) [PVC] Pipe and Fittings for Drinking Water, Sewage and Drainage Lines — Certification Protocol



**ICS**: 03.120.20; 23.040.20; 23.040.45; 93.020; 91.140.60



#### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET D'ACHAT

Toute demande de renseignements ou d'achat concernant le présent document peut être adressée au Bureau de normalisation du Québec (BNQ), à l'adresse suivante : 333, rue Franquet, Québec (Québec) G1P 4C7

[téléphone: 418 652-2238, poste 2437, ou 1 800 386-5114; télécopieur: 418 652-2292;

courriel: bnqinfo@bnq.qc.ca; site Web: www.bnq.qc.ca].

# RÉVISION DES DOCUMENTS DU BNQ

La collaboration des utilisateurs et des utilisatrices des documents du BNQ est essentielle à la mise à jour de ceux-ci. Aussi, toute suggestion visant à améliorer leur contenu sera reçue avec intérêt par le BNQ. Nous vous prions de nous faire parvenir vos suggestions ou vos commentaires en utilisant le formulaire que vous trouverez à la fin du présent document.

# **DEUXIÈME ÉDITION — 2016-07-21**

Cette nouvelle édition remplace celle du 15 décembre 1987.

Le présent exemplaire du document, qu'il soit en format électronique ou qu'il soit imprimé, n'est destiné qu'à une utilisation personnelle. Toute distribution à des tiers, à des partenaires ou à des clients, ainsi que toute sauvegarde, diffusion ou utilisation dans un réseau informatique, est interdite, à moins qu'une entente particulière n'ait été conclue entre un acheteur enregistré et le BNO.

Seul un acheteur dument enregistré auprès du service à la clientèle du BNQ reçoit les mises à jour du document. Les notifications et le catalogue peuvent être consultés en tout temps dans le site Web du BNQ [www.bnq.qc.ca] pour vérifier l'existence d'une édition plus récente d'un document ou la publication de modificatifs ou d'erratas.

S'il désire continuer de recevoir les mises à jour, un acheteur enregistré doit informer, dans les meilleurs délais, le service à la clientèle du BNQ de tout changement d'adresse.

© BNQ, 2016

Tous droits réservés. Sauf prescription différente, aucune partie du présent document ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et le microfilmage, sans l'accord écrit du BNQ.



## **AVANT-PROPOS**

Le présent document a été élaboré en consultant le comité d'élaboration du protocole de certification sur les tuyaux et les raccords en polychlorure de vinyle (PVC) pour les conduites d'eau potable, d'égout et de drainage, formé des membres suivants :

BERGERON, Marie-Claude Ministère du Développement durable, de

l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) —

Direction des eaux municipales

CAZA, Alain Groupe Béton Brunet Itée pour Next Polymers

COUILLARD, Claude Ville de Québec — Service de l'ingénierie

GINGRAS, Jean Corporation des officiers municipaux en bâtiment

et en environnement du Québec (COMBEQ)

LEROUX, Alain IPEX

LORANGER, Marc-Antoine Ministère des Transports, de la Mobilité durable

et de l'Électrification des transports (MTMDET)

PATENAUDE, Rowena Groupe Royal

PHARAND, Jacques Ville de Montréal

ST-DENIS, Jacques Laboratoire Intertek

GAGNON, Daniel (responsable de projet)

Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

L'élaboration du présent document ainsi que la révision des normes correspondantes ont été rendues possibles grâce au soutien financier des entreprises qui détiennent un certificat de conformité du BNQ relativement aux normes sur les tuyaux et raccords en poly(chlorure de vinyle) [PVC] pour les conduites d'eau potable, d'égout et de drainage.





# **SOMMAIRE**

			Page
1	OBJET DU DOCUMENT		1
2	DOMAINE D'APPLICATION DU PROGRAMME		1
3	RÉFÉRENCES NORMATIVES		1
4	DÉFINITIONS		3
5	EXIGENCES GÉNÉRALES DU PROGRAMME DE CERTIFICATION		4
6	RÈGLES DE PROCÉDURE DE CERTIFICATION		5
	6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 6.7 6.8 6.9 6.10	RÈGLES DE PROCÉDURE GÉNÉRALES DEMANDE DE CERTIFICATION EXAMEN DES DOCUMENTS DU FABRICANT VISITE DE CONTRÔLE EN VUE DE LA CERTIFICATION DÉCISION DE CERTIFICATION ET DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CONDITIONS DE MAINTIEN DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ VISITES DE CONTRÔLE PÉRIODIQUES RENOUVÈLEMENT DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ AJOUTS À LA PORTÉE DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ MODIFICATION APPORTÉE AU PRODUIT	5 5 6 6 7 7 7 7
7		CUITÉ DES TUYAUX ET DES RACCORDS EN CONTACT AVEC EAU POTABLE	7
8	MARQUAGE, ÉTIQUETAGE, EMBALLAGE ET MANUTENTION		8
	8.1 8.2	GÉNÉRALITÉS MARQUAGE ET ÉTIQUETAGE DU PRODUIT	8 8
ANNEXE A — RÉFÉRENCE INFORMATIVE			9
ANNEXE B — BIBLIOGRAPHIE			10





# TUYAUX ET RACCORDS EN POLY(CHLORURE DE VINYLE) [PVC] POUR LES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUT ET DE DRAINAGE — PROTOCOLE DE CERTIFICATION

## 1 OBJET DU DOCUMENT

Le présent document a pour objet de fixer les exigences de certification, les règles de procédure et les exigences de marquage qui s'appliquent à la certification des tuyaux en poly(chlorure de vinyle) [PVC] pour les conduites d'eau potable, d'égout et de drainage fabriqués selon les exigences des normes BNQ 3624-050, BNQ 3624-130, BNQ 3624-135 et BNQ 3624-250.

Le présent document s'adresse aux fabricants désireux de voir reconnaître par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) la conformité de leurs produits.

#### 2 <u>DOMAINE D'APPLICATION DU PROGRAMME</u>

Le présent document a été élaboré en vue de servir de document de référence dans le cadre d'activités d'évaluation de la conformité des produits visés.

NOTE — L'évaluation de la conformité est définie comme l'examen systématique du degré de satisfaction d'un produit aux exigences spécifiées.

# 3 <u>RÉFÉRENCES NORMATIVES</u>

Il convient de prendre note que, dans le présent document, une référence normative datée signifie que c'est l'édition donnée de cette référence qui s'applique, tandis qu'une référence normative non datée signifie que c'est la dernière édition de cette référence qui s'applique.

Pour les besoins du présent document, les ouvrages de référence suivants (incluant tout modificatif, errata, rectificatif, amendement, etc.) contiennent des exigences dont il faut tenir compte et sont cités aux endroits appropriés dans le texte :